

**CR de réunion extraordinaire du CA FFG du 24 octobre 2019
de 20h45 à 22h30 organisée par Skype**

Rédacteur : Luc Ronayette

Vérificateurs : les participants à la réunion

Participants membres du CA :

- Chantal Gajdos, présidente
- Arnaud Knippel, vice-président
- Claude Brisson, trésorier
- Fleur Devouassoux, trésorière-adjointe (présente jusqu'à 21h10 puis procuration donnée à Chantal)
- Luc Ronayette, secrétaire,
- Clément Béni, secrétaire-adjoint
- Fabien Lips, administrateur
- Etienne Crubellier, président ligue du Centre (à partir de 20h55)
- Kévin Cuello, président ligue de l'Ouest (jusqu'à 22h10. Ayant exprimé ses préférences avant de quitter la réunion quelques minutes avant que le vote ne soit organisé, son avis, et donc son vote, ont pu être pris en compte).

Procurations :

- Fleur Devouassoux, trésorière adjointe → Chantal Gajdos (à partir de 21h10)
- Dominique Cornuejols, administratrice → Luc Ronayette
- Jean-Pierre Lalo, président Ligue Normandie → Arnaud Knippel
- Jean Allard, président ligue Méditerranée → Claude Brisson
- Alexandre Pinchard, président ligue Ile-de-France → Clément Béni

Membres du CA non présent et n'ayant pas donné de procuration :

- Christopher Loudoux, administrateur
- Albert Fenech, président de la Ligue de l'Est
- Yves Clair, président de la Ligue Sud-Ouest
- Vincent Godivier, président ligue Rhône-Alpes (qui devait être remplacé par Gérald Garlatti, vice-président qui a eu un empêchement de dernière minute et n'a pas pu participer à la réunion).
- Ligue du Grand Nord (toujours en déshérence...)

Ordre du jour de la réunion : Choix du lieu pour le stage d'été FFG 2020

- **13 voix sont présentes ou représentées lors de la réunion**

Nous avons 3 possibilités de choix pour le stage d'été de la FFG de l'année prochaine :

- Belmont-sur-Rance (12) : lieu du stage avant d'aller à Piriac-sur-mer
- Piriac-sur-mer (44) : lieu du stage de ces dernières années
- Mazières (46) : nouveau lieu proposé après études de différentes possibilités

Les avantages et inconvénients des différents lieux sont discutés.

1) Belmont-sur-Rance :

Les qualités et les défauts de ce lieu sont bien connus.

La décision de le quitter il y a 4 ans pour aller à Piriac n'avait pas été prise à la légère.

Revenir à Belmont aura forcément un goût de réchauffé / déjà vu.

Il y a un risque certain de lassitude et de non engouement pour le lieu qui ne pourra sans doute pas être compensé par des nouveaux stagiaires qui ne connaîtraient pas le lieu.

Par ailleurs, la capacité d'accueil est toujours strictement limitée à 80 personnes ce qui pose un problème en particulier les week-ends.

2) Piriac-sur-mer

François Mizessyn, joueur de go connu et estimé depuis de nombreuses années par la communauté des joueurs de go, a décidé de vendre son camping. La FFG tient à le remercier pour son accueil du stage fédéral ses dernières années.

Le relationnel sera forcément différent avec les futurs propriétaires qui, contrairement à lui, ne sont pas des joueurs de go, et ne connaissent pas les joueurs, leurs habitudes et le milieu du go même si on ne peut bien sûr présager de rien par avance.

Par ailleurs, le fait qu'on ne soit pas réellement "entre nous" dans ce lieu mais "au milieu des autres clients du camping" a toujours été vécu ces dernières années comme étant un handicap. En particulier, les activités festives du camping qui, comme la plupart des campings, doit l'été proposer à sa clientèle des activités ou des soirées à thèmes ne correspondent pas forcément aux attentes des joueurs de go. Par contre la région est très bien pour se promener, faire du vélo, des activités nautiques etc. et elle est très appréciée non seulement par les joueurs mais également par les accompagnateurs non joueurs qui, du coup, ont pas mal de choix pour faire des activités sans lien avec le go.

3) Mazières

Le lieu (qui a été visité par 6 personnes le 30 septembre dernier) est jugé être très bien : choix de logements diversifié et de qualité jugée un peu meilleure, vraie grande piscine et pas pataugeoire, cuisine réalisée à base de produits régionaux, espaces de jeux pour enfants ou adultes, salles d'activités adaptées etc.

Ce lieu a le mérite de pouvoir être totalement privatisé et réservé exclusivement au stage d'été FFG ce qui permettrait qu'on soit "entre nous".

D'une capacité d'accueil de 200 personnes, il faudrait que le stage ait une fréquentation supérieure à 100 personnes en pension complète pour que le bilan financier soit à l'équilibre. Sur la base d'une fréquentation à 80 personnes, on aurait une "pénalité" de 6000 €.

L'accès au site en transport en commun n'est pas très aisé (gare de Cahors à 45 mn) cependant il existe un bus et il est toujours possible de louer une camionnette 9 places pour la durée du stage.

Le village n'est pas très grand et il y a peu d'activités qui y sont proposées bien que la région soit très belle et dotée de nombreux attraits.

Les négociations menées avec les gérants du centre ont déjà permis d'obtenir des tarifs jugés corrects. Toutefois, des trois propositions, ce lieu est sans doute celui qui, en moyenne, est un peu plus cher car il n'y a pas de possibilité de camping et pas non plus de possibilité de faire ses propres repas ce qui peut être problématique pour les budgets les plus serrés (il est rappelé que ~ 1/3 des licenciés adultes sont des licenciés aux tarifs réduits étudiant ou de chômeur). Cependant, le tarif de logement en demi-pension pour 2 semaines (sans la pédagogie du stage) tournerait à ~ 750 € (soit équivalent au tarif demi-pension de Piriac) ce qui n'est pas jugé rédhibitoire.

Plusieurs autres points sont discutés :

- L'opportunité de Mazières est le fruit d'une longue recherche menée par Julien Roubertie (voir CR des CA précédents) et elle ne se renouvellera sans doute pas si nous ne la saisissons pas cette année.
- Si on reste à Piriac, il sera toujours possible de refaire l'effort de rechercher un site pour le stage de 2021 mais il faudra trouver pour cela un autre volontaire que Julien.
- Un changement de lieu de stage attire souvent un peu plus de stagiaires et, de toutes façons, ce n'est pas parce qu'il est décidé de changer de lieu qu'on doit forcément y rester durant de nombreuses années si le lieu ne convient pas.
- Il a été constaté dans le passé que lorsque la communication sur le stage d'été est faite très en avance de phase (typiquement avant Noël pour l'été de l'année suivante), il y a un peu plus d'inscrits au stage alors que si elle est faite tardivement (typiquement vers mars comme cela est arrivé parfois) la fréquentation est moindre. Cela vient sans doute du fait que certaines personnes s'organisent pour leur été plus de 6 mois à l'avance.
- Il est discuté de ne pas proposer de tarif différencié "accompagnateur" car cela est un vrai casse-tête à gérer.
- Le congrès européen aura lieu en 2020 à Kamyanskyi, Ukraine alors que ces dernières années il a eu lieu beaucoup plus près de chez nous (Bruxelles, Belgique en 2019 et Pise, Italie en 2018). En raison de cet éloignement géographique du congrès l'an prochain, il est probable qu'il sera moins fréquenté par les français et, du coup, on peut espérer une plus forte fréquentation du stage d'été.

Le vote pour décider du lieu du stage d'été 2020 de la FFG est organisé à 22h20.

- Belmont-sur-Rance : 0 voix pour
- Piriac-sur-mer : 1 voix pour
- Mazières : 10 voix pour
- Abstentions : 2 voix

Il est donc décidé par le CA FFG que le stage d'été 2020 aura lieu à Mazières dans le Lot.

La réunion se termine à 22h30.